

VENTE (Les honoraires* s'entendent TTC et sont à la charge de l'acquéreur)

*Honoraires maximum pratiqués

De 0 à 50 000 €	5 000 €	Forfait
De 50 001 € à 100 000 €	7 900 €	Forfait
De 100 001 € à 150 000 €	8 900 €	Forfait
De 150 001 € à 225 000 €	6 %	Du montant net vendeur
De 225 001 € à 300 000 €	5,5 %	Du montant net vendeur
De 300 001 € à 400 000 €	4,5 %	Du montant net vendeur
Au-delà de 400 001 €	4 %	Du montant net vendeur

VIAGER (Les honoraires s'entendent TTC et sont à la charge du vendeur)

De 0 à 150 000 €	10 %	Du montant de valeur la vénale du bien
De 150 001 € à 250 000 €	8 %	Du montant de valeur la vénale du bien
De 250 001 € à 350 000 €	7 %	Du montant de valeur la vénale du bien
Au-delà de 350 000 €	6 %	Du montant de valeur la vénale du bien

LOCATION à usage d'habitation

(Les honoraires* s'entendent TTC et sont à partager par moitié entre propriétaire et locataire)

*Honoraires plafonnés à 1 mois de loyer hors charges

Zone	Part honoraires locataire(s)	Part honoraires bailleur(s)
	Visite, constitution de dossier et rédaction du bail	
Zone tendue	10 € / m ²	10 € / m ²
Zone non tendue	8 € / m ²	8 € / m ²
	État des lieux	
	3 € / m ²	3 € / m ²
Type	Forfait logement meublé (supplément)	
Studio T1	25 €	25 €
T2-T3	35 €	35 €
T4 et plus	45 €	45 €

Pour toute location autre qu'à usage d'habitation – voir conditions en agence

Ce barème est appliqué par les agences ESTUAIRE IMMOBILIER
(CORDEMAIS, SAFFRE, SAINT ETIENNE DE MONTLUC, SAVENAY, BLAIN, MALVILLE ET NORT SUR ERDRE)